

Séance du 7 juin 2021

L'an deux mille vingt-et-un le sept du mois de juin à vingt-et-une heures, le Conseil Municipal de la commune de MORIZES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Madame CHOVIN Michèle, Maire.

Présents : CHOVIN Michèle, CORRIOLS Philippe, DEZELLIS Yannick, BORDAS Stéphanie, CERTAIN Sylviane, RUINIER Francis, TARTAGLINO Nathalie, DUBOURG Isabelle, VASSEUR Patrick, BERNADOU Coralie, LELEU Olivier, GENESTAL Anthony.

Absents ayant donné procuration : BOUQUET Alain, BERNEDE Laurent.

Absent excusé : TOULAT Vincent.

Madame Le Maire demande si aucune opposition ou rectification n'est à faire sur le compte rendu du dernier conseil.

Aucune rectification n'est à faire.

Réalisation d'un emprunt pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

Madame le Maire rappelle aux membres présents qu'il avait été décidé lors du vote du budget de réaliser un emprunt pour financer l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux.

Des demandes de subventions ont été faites pour réaliser cet investissement, pour lesquels la commune est dans l'attente d'une réponse. Madame le Maire propose de faire les démarches pour réaliser l'emprunt.

Plusieurs propositions de prêts ont été étudiées (Crédit Agricole et Caisse d'Épargne). Le Crédit Agricole proposant des taux plus intéressants, le conseil municipal décide à l'unanimité de contracter l'emprunt suivant auprès du Crédit Agricole dans les conditions suivantes :

Un prêt à échéance constantes pour un montant de 24 000 Euros sur 5 ans au taux fixe de 0.34 % avec un remboursement trimestriel.

Le conseil municipal charge Madame le Maire de signer tous les documents nécessaires à ce prêt.

Questions diverses

-Achat tracteur et broyeur

Le tracteur proposé par le garage DUCLOS entrer dans l'atelier et le broyeur convient pour faire les accotements. Un dernier devis renégocié est proposé par le garage DUCLOS au prix de 19 490 € HT.

Après avoir étudié le devis, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour acheter ce tracteur.

-Panneaux photovoltaïques au sol.

Un habitant de Morizès souhaite installer 700 panneaux photovoltaïques au sol sur sa parcelle. La DDTM demande l'avis du maire.

Madame le Maire fait part du dossier au conseil municipal.

Après étude du dossier, le conseil municipal, à l'unanimité, ne s'oppose pas à cette installation si le cahier des charges est respecté et qu'un entretien est fait régulièrement sous les panneaux pour éviter tout risque d'incendie.

-Compétence Mobilité

Suite à la dernière réunion du conseil municipal, Philippe CORRIOLS a contacté M. DENOYEL, vice-président de la communauté de communes du Réolais en Sud gironde en charge de la compétence mobilité, afin de lui demander plus de précision sur cette compétence.

M. DENOYEL propose de rencontrer le conseil municipal au sujet de cette compétence.
La réunion est prévue le 14 juin à 18 h 30 à la mairie de Morizès.

-Charte du bien vivre

Patrick VASSEUR présente la charte du « Bien vivre ensemble » réalisée par la Chambre d'Agriculture de la Gironde pour faciliter la communication entre agriculteurs et riverains.

-Nuisances sonores

Madame le Maire rappelle l'arrêté préfectoral du 22 avril 2016 du préfet de la Gironde qui stipule dans ses articles 5 et 6 que le bruit généré par les travaux de jardinage ou de bricolage n'est **autorisé** que de :

- 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30 du **lundi au vendredi**,
- de 9h à 12h et de 15h à 19h le **samedi**
- de 10h à 12h les **dimanches et jours fériés**.

Plusieurs personnes sur Morizès se plaignent de nuisances sonores.